

ANNEXE III
RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS							
Intitulés et coefficients des épreuves et unités			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Évaluation en cours de formation	Forme ponctuelle	Durée
E.1. Culture et expression Sous épreuve A1 : Culture générale et expression	U.1.1	2	Ponctuelle Écrit	4 heures	3 situations d'évaluation	Écrit	4 heures
Sous épreuve B1 : Langue vivante étrangère 1	U.1.2	2	Oral	20 minutes	2 situations d'évaluation	Oral	20 minutes
E.2. Mathématiques	U.2	2	Ponctuelle Écrit	2 heures	3 situations d'évaluation	Écrit	2 heures
E.3. Économie et droit	U.3	3	Ponctuelle Écrit	4 heures	3 situations d'évaluation	Écrit	4 heures
E.4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	U.4	4	Ponctuelle Écrit	4 heures	Forme ponctuelle	Écrit	4 heures
E.5. Analyses de gestion et organisation du système d'information	U.5	4	Ponctuelle Écrit	4 heures	4 situations d'évaluation	Écrit	4 heures
E.6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	U.6	3	CCF Pratique et orale	2 situations d'évaluation	2 situations d'évaluation	Pratique et orale	50 minutes*
E.F. Langue vivante étrangère 2**	U.F.		Oral	20 minutes	Ponctuelle orale	Oral	20 minutes

* Non compris le temps de préparation de 25 minutes.

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.